

Story Killers : au cœur de l'industrie de la désinformation

3/3

forbidden stories

Cinq ans après le meurtre de la journaliste indienne Gauri Lankesh, le consortium Forbidden Stories a réuni plus de 100 journalistes de 30 médias (dont « Le Soir » et « Knack » en Belgique) pour poursuivre son travail sur le business obscur de la désinformation.

De l'Inde à Israël, en passant par l'Espagne et les Etats-Unis, l'enquête a pu identifier une série d'entreprises et de mercenaires qui vendent des services « clé en main » à des Etats et des hommes politiques pour influencer l'opinion publique, manipuler les élections et détruire les réputations.

DÉSINFORMATION

Les fossoyeurs Eliminalia, l'agence d'e-réputation qui enterre la vérité

Une fuite de plus de 50.000 documents révèle le nom de clients sulfureux de la société espagnole Eliminalia, ainsi que les techniques de manipulation utilisées pour faire retirer d'internet les articles de journalistes du monde entier.

PHINEAS RUECKERT
(FORBIDDEN STORIES) AVEC X.C.

En 2018, Daniel Sánchez, un journaliste d'investigation mexicain qui travaille pour le média d'investigation *Página 66*, reçoit d'étranges messages et appels, au sujet d'un article publié quelques mois auparavant. Et l'histoire se répète inlassablement. Chaque semaine, des personnes – qui se présentent comme des avocats – le somment de retirer son papier.

L'article en question, c'est une enquête sur une société de vidéosurveillance. Grâce à l'analyse d'audits financiers, Daniel Sánchez a révélé que la société, filiale de la multinationale Grupo Altavista, était impliquée dans plusieurs affaires de corruption et de fraude fiscale.

En décembre 2019, il reçoit un nouveau mail. L'auteur, un prétendu expert en marketing local se faisant appeler Humberto Herrera Rincon Gallardo, affirme que l'article du journaliste viole le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Demande lui est donc faite de supprimer les références au Grupo Altavista. Le-mail est signé du « département de conformité de l'Union européenne ». Le journaliste, perplexe, prend conseil auprès d'une association de défense de la liberté de la presse, qui lui recommande de ne pas « dépublier » son enquête.

Mais Humberto Gallardo n'a pas dit son dernier mot. En janvier 2020, le voilà qui écrit à Digital Ocean, l'hébergeur web du média d'investigation, pour dénoncer une violation du droit d'auteur. La plainte renvoie à un site tiers, qui publie une copie identique de la fameuse enquête de *Página 66*. A quelques détails près : la date de publication indiquée est antérieure à celle de l'article originel, et l'enquête est signée... Humberto Herrera Rincón Gallardo et non Daniel Sánchez.

Disparition

Cette fois-ci, la stratégie fonctionne. Digital Ocean – qui n'a pas répondu à nos demandes d'interview – ordonne à Daniel Sánchez de retirer son article, sous peine de ne plus héberger *Página 66*. Le journaliste tente bien de contester la décision (et les fausses accusations de plagiat), sans succès. De crainte de perdre et son lectorat, et son gagne-pain, il capitule. L'article disparaît.

Cette campagne n'est, en réalité, pas l'œuvre d'avocats ou d'experts locaux en marketing. Selon les documents obtenus par Forbidden Stories, Grupo Altavista a en réalité engagé la société Eliminalia, une entreprise espagnole de gestion de réputation qui propose des services de suppression de contenu à des clients privés. Contacté par Forbidden Stories, Humberto Gallardo, le supposé expert en marketing dont le nom figure sur la plainte, assure n'avoir jamais été « un employé d'Eliminalia ou de toute société liée à Eliminalia (...). L'utilisation de mon nom dans l'affaire intentée contre le portail de *Página 66* a été faite de façon totalement incorrecte et sans que je ne le sache ou que je n'y consente. »

Quant à Daniel Sánchez, son cas est loin d'être isolé. Comme lui, des centaines de journalistes, blogueurs et mé-

dias dans le monde ont vu leur travail censuré, modifié ou enfoui dans les tréfonds d'internet par Eliminalia entre 2015 et 2021.

Escrocs et tortionnaires

L'entreprise affirme que les services qu'elle propose permettent de supprimer des « informations non désirées ou erronées » pour des clients qui ont « un droit à l'oubli ». Mais près de 50.000 documents internes de l'entreprise (courriels confidentiels, contrats, documents juridiques...) divulgués à Forbidden Stories contredisent ce discours officiel. Parmi les clients d'Eliminalia, on trouve entre autres des escrocs, des tortionnaires, des criminels, ou des politiciens corrompus.

Eliminalia a refusé de répondre à nos questions. Dans une lettre adressée à un membre du consortium, un cabinet d'avocats représentant Eliminalia a fait savoir qu'un délai d'une semaine était « bien trop court pour un réel respect du processus contradictoire », et que la plupart des « questions démontraient une approche partielle et déshonorante », et « concernaient le secret des affaires ». Malgré l'extension du délai d'une semaine, aucune réponse ne nous est parvenue.

Forbidden Stories a identifié des clients d'Eliminalia dans 50 pays et sur les cinq continents. La fuite d'information concerne environ 1.500 clients, anciens et actuels. Mais aucune trace de clients belges dans les documents examinés par *Le Soir*.

Un marché très lucratif

Retour au Mexique. Il ressort des documents qu'en avril 2019, Ricardo Orrantia – le propriétaire de Grupo Altavista – a embauché Eliminalia pour faire disparaître plusieurs contenus embarrassants, y compris l'article du journaliste de *Página 66*. Au total, Grupo Altavista a demandé la suppression de treize articles ainsi que de trois résultats de recherche Google. Son patron a payé plus de 12.000 euros à Eliminalia, en quatre fois. Le propriétaire du groupe n'a pas répondu à nos demandes d'interview.

Ricardo Orrantia n'est qu'un des 150 clients mexicains qui figurent dans les documents ayant fuité. On retrouve aussi le frère d'un trafiquant de drogue du cartel de Zetas ou un dirigeant syndi-

cal mêlé à une affaire de corruption.

Certains des clients d'Eliminalia ont payé cher pour essayer d'effacer leur passé numérique : la compagnie minière AMR Bauxite accusée d'évasion fiscale en 2020, dirigée par le Français Romain Girbal, a déboursé 155.000 euros. Adar Capital Partners, une entreprise fondée par un banquier israélo-argentin accusé d'avoir blanchi de l'argent pour le régime d'Hugo Chávez, a payé un partenaire d'Eliminalia près de 400.000 euros. AMR Bauxite et Adar Capital Partners n'ont pas répondu à nos sollicitations. Forbidden Stories a également identifié plusieurs clients liés à des réseaux de crime organisé, comme Malchas Tetrushvili, condamné pour avoir blanchi de l'argent pour le compte d'un membre de la mafia russe.

« Les utilisations de ces services à des fins légitimes sont minoritaires par rapport aux utilisations faites par des individus corrompus », explique la chercheuse au Bard College Emma Briant, spécialiste de la désinformation. « Il y a beaucoup d'entreprises qui se spécialisent dans ce genre de choses. Et je pense que c'est vraiment dommageable parce que souvent, il devient très difficile pour les gens de trouver des informations réellement fiables : elles ne sont tout simplement plus visibles. »

L'effet dissuasif

Tord Lundström est le directeur technique de Qurium, une organisation à but non lucratif basée en Suède, qui fournit des services de sécurité, y compris d'hébergement web, à des dizaines de médias indépendants. En novembre 2020, il reçoit un mail de Raul Soto, un homme qui se dit avocat auprès de la « Commission de l'Union européenne ».

Le passionné de technologie trouve le courriel assez inhabituel. Fort d'une expérience en protection des données d'entreprise, il se met alors à enquêter. Tord Lundström parvient à remonter la trace de l'e-mail jusqu'à Eliminalia, dont il réussit à cartographier l'infrastructure numérique. Première découverte : Raul Soto est un pseudonyme, utilisé par un employé d'Eliminalia basé en Ukraine. Il découvre aussi que l'entreprise ne se contente pas de cibler les sites web hébergés par Qurium, mais demande de supprimer du contenu à plus grande échelle encore.

Au fur et à mesure de son enquête, Tord voit un modèle émerger. Dans un premier temps, Eliminalia demande directement aux journalistes de retirer leurs articles. S'ils ne le font pas, la société se tourne vers les fournisseurs d'hébergement. Et si cela ne fonctionne pas, Eliminalia essaye alors de désindexer le contenu, une stratégie de marketing dite « black hat », qui vise à tromper Google pour qu'il cache certains termes de recherche dans les résultats des requêtes.

Une loi détournée

Eliminalia, ainsi que d'autres sociétés, se sont rendu compte qu'elles pouvaient mettre à profit des lacunes des lois sur la protection des données, pour faire supprimer du contenu en ligne. Deux lois : le Digital Millennium Copyright Act (DMCA) et le RGPD, les servent en particulier.

Adopté en 1998, le DMCA a permis de réviser la loi fédérale américaine sur le droit d'auteur. Son objectif, à l'origine, était de faciliter la suppression des contenus protégés par le droit d'auteur, que l'on retrouvait sur des sites de torrents comme les futurs The Pirate Bay et LimeWire.

Les entreprises de blanchiment de réputation ont vite compris que cette loi pouvait leur être avantageuse. La stratégie devient simple : copier un article, le publier sur un site tiers – un blog voire un faux média – avec une date antérieure au papier original. Il ne reste plus qu'à prétendre que l'article qui dérange les clients d'Eliminalia enfreint la loi DMCA, comme ce fut le cas pour le papier de Daniel Sánchez. « C'est beaucoup plus facile que d'aller au tribunal. Beaucoup plus facile encore que de retrouver le journaliste et de l'assommer avec une clé à molette. Il y a simplement à envoyer une réclamation de droit d'auteur », résume le chercheur Adam Holland, de Harvard.

Souvent, les DMCA sont envoyées avec de faux noms et des adresses mail qui donnent l'impression d'appartenir à des institutions européennes ou d'autres instances juridiques. « L'existence du nom de domaine n'est pas une violation, son utilisation pour une fausse usurpation d'identité l'est », tranche un fonctionnaire de la Commission européenne.

ABONNÉS



Retrouvez sur lesoir.be le récit du décès de la journaliste Gauri Lankesh et de la genèse de l'enquête « Story Killers » dans son intégralité.

